

Kernevez-Gorrebloue

une belle ferme en Plouguerneau
1687 - 1970

André NICOLAS

octobre 2016

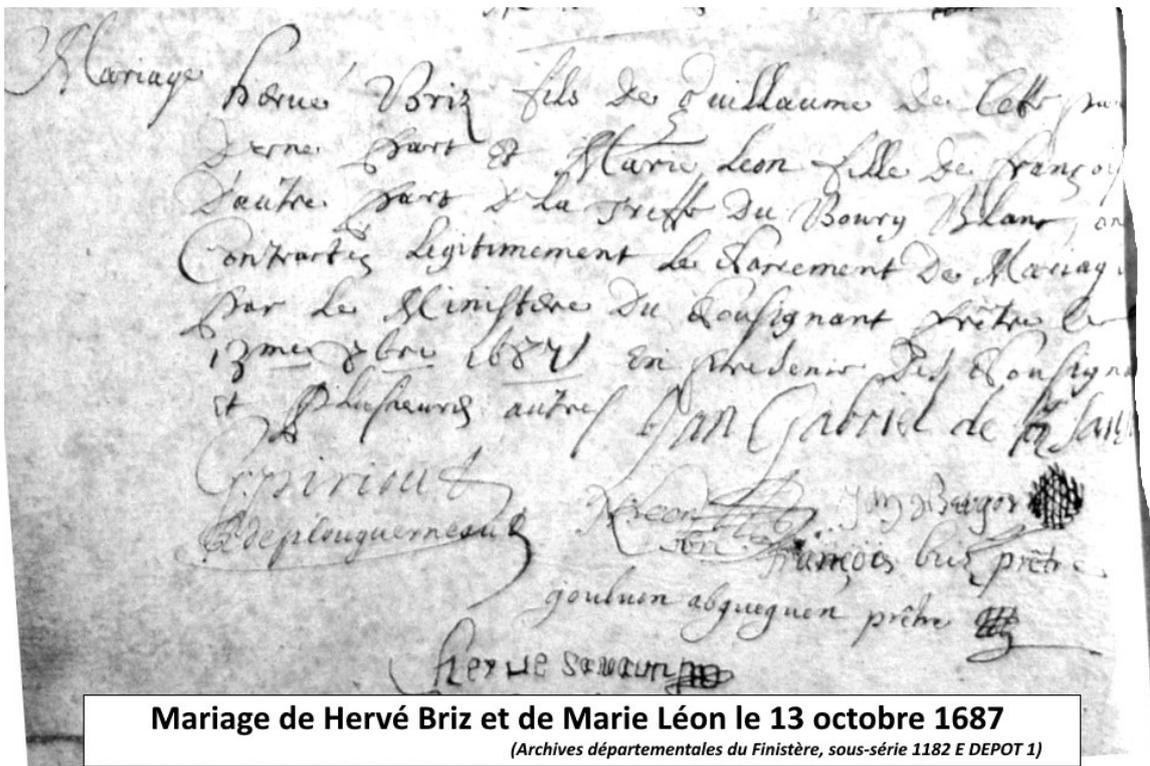
Révision : août 2025

De nos jours, à droite du carrefour des routes menant du Grouaneg au Diouris et à Lannebeur, s'étendent les bâtiments d'un beau domaine agricole.

Depuis une cinquantaine d'années l'aspect de cette ferme a beaucoup évolué. Par l'étendue des terres qui en dépendaient, durant plusieurs siècles elle fut parmi l'une des plus importantes de Plouguerneau et l'unique exploitation du hameau de *Kernevez-Gorrebloue*.

1 - L'Ancien Régime

Le 13 octobre 1687, Marie Léon de la trêve de Bourg-Blanc et Hervé Briz se marient en l'église de Plouguerneau, paroisse de l'époux. L'un des signataires de l'acte est François Briz, prêtre, frère du marié.



Le 2 août 1689, François Briz signe aussi l'acte d'inhumation de son neveu Michel Briz qui a eu lieu en la chapelle du Grouanec *par autorisation de monsieur le Recteur de Plouguerneau*. Fils cadet de Hervé et de Marie Léon, Michel n'avait vécu qu'un seul jour. Sa sœur aînée Louise, née en octobre 1688, était morte à l'âge de dix-huit jours.

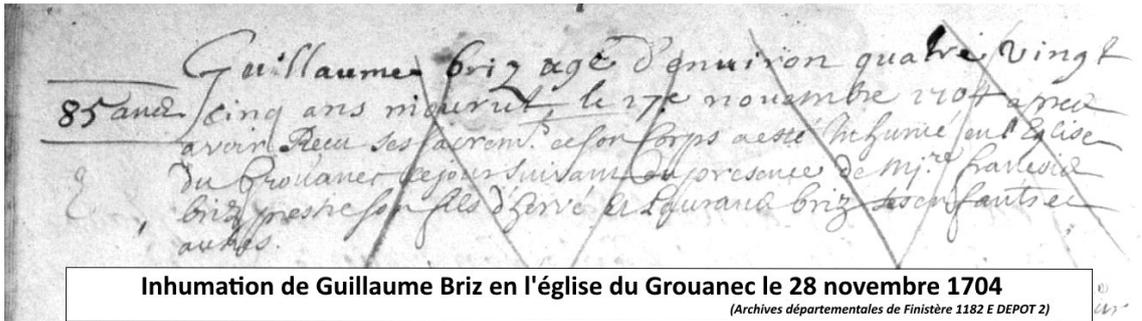
Guillaume, l'avant dernier de la fratrie qui compta au moins huit enfants, fut baptisé le 7 septembre 1704, jour de sa naissance au quartier de *Gorrebloue*, secteur de Plouguerneau qui deviendra deux siècles et demi plus tard la paroisse du Grouanec. Il eut pour parrain l'*Honorable Homme*¹ Guillaume Briz, son

¹ Personnage non noble dont la classe sociale se situe au sommet de la hiérarchie des roturiers, c'est-à-dire un notable qui a des revenus supérieurs à la plupart de ses concitoyens.

grand-père. L'acte fut signé par François Briz, prêtre en charge de la chapelle, souvent dite *église du Grouanec* déjà à cette époque.

L'aïeul mourut deux mois et demi plus tard, le 27 novembre. D'après l'acte de sépulture, il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. Un âge canonique !

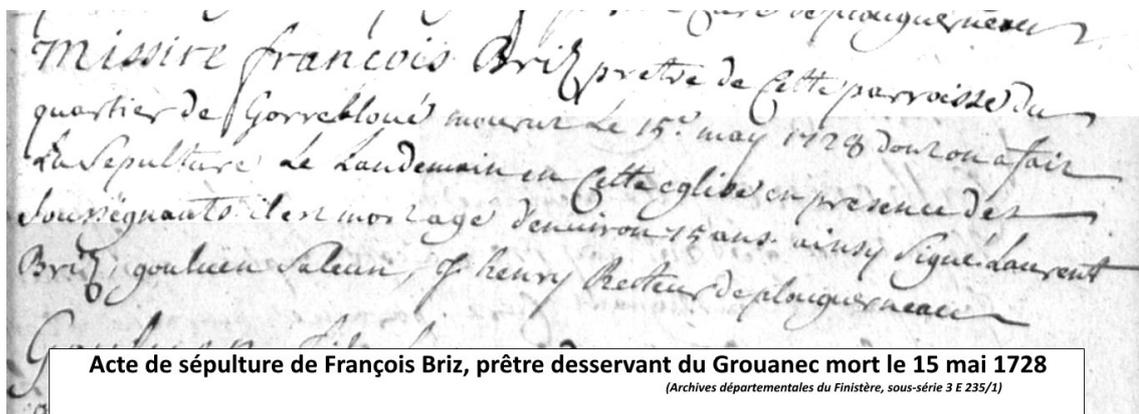
Malgré l'absence de preuves écrites, on peut présumer que la ferme de Kernevez-Gorrebloue², la plupart du temps dite *Villeneuve*, sans doute par souci de francisation, était exploitée par la famille Briz avant l'aube du 18^{ème} siècle.



Le cinquième des enfants de Hervé Briz et de Marie Léon, *Laurens* né à *Gorrebloue* le 5 novembre 1694, survécut à l'habituelle et importante mortalité infantile de l'époque.

Le 1^{er} février 1720 à Plouguerneau, il épouse Marie Calvez âgée de vingt-et-un ans et originaire du quartier de l'Armorique, c'est-à-dire de l'actuelle paroisse de Lilia. Étant toujours mineure, la promise dut bénéficier d'un décret de la juridiction royale de Lesneven qui autorisait son mariage.

Son oncle, François Briz mourut le 16 mai 1728. Il était desservant de l'église du Grouanec depuis plus de quarante ans.



L'un des témoins cités dans l'acte de sépulture fut *Laurens*.

2 À Plouguerneau, plusieurs autres lieux portent le toponyme de Kernevez : Loguivy, Tremeur et peut-être d'autres...

Comme son père Hervé auparavant, *Laurens* avait certainement reçu une instruction supérieure à celle de ses contemporains paysans car il signe d'une belle écriture, comme en témoigne ce document et aussi les actes de baptême de la plupart de ses enfants.

Il eut quatre filles, dont deux furent prénommées Françoise, et deux garçons : Joseph né en 1731 et Guillaume. Joseph mourut sans doute en bas âge ; nous n'avons pas trouvé trace de son décès. Guillaume, son frère aîné de six ans, était sans doute destiné à prendre la relève de son père sur le grand domaine, mais il trépassa prématurément à l'âge de dix-neuf ans le 10 avril 1744, treize mois après son grand-père Hervé mort au lieu dit la *Villeneuve* le 18 février 1743 et inhumé au Grouanec. Selon l'acte de sépulture, il était âgé de quatre-vingt-six ans.

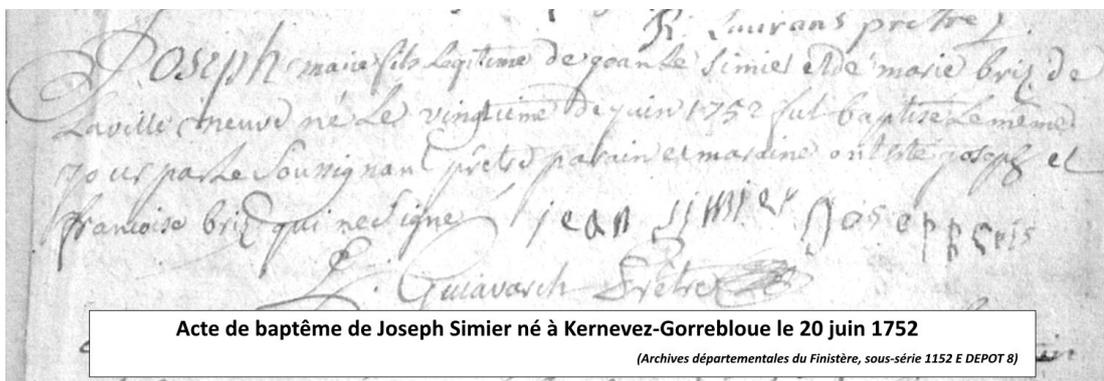
On lui trouva un successeur en la personne de Jean Simier, né à Saint-Frégant le 25 juillet 1727, à qui on accorda la main de Marie, la fille aînée de Laurens Briz et de Marie Calves.

Marie était née à Plouguerneau, sans doute à Kernevez, le 5 janvier 1721. Âgé de moins de vingt-cinq ans, l'époux était toujours mineur et le mariage dut être autorisé par un décret signé du procureur de la juridiction de Coatquenau le 4 juin 1749. L'union eut lieu le 8 juillet et fut célébrée en l'église de Plouguerneau.

Les signatures des témoins au mariage laissent présumer que la famille avait un bon niveau social, sans doute plus élevé que la moyenne des familles paysannes.

En effet, ont apposé leur griffe sur l'acte : Hervé Paul époux de Françoise Simier, sœur de Jean, demeurant au Grouanec, le père de la mariée Laurens Bris³, son oncle Joseph Bris, et aussi Kerven de Lesmel et Claude du Poulpiquet, qui étaient certainement des relations de la famille Bris et, peut-être, les propriétaires du domaine. Jean Coueffeur a également signé. Laboureur au village de L'Isle en Kernilis, il est oncle de Jean Simier et son tuteur depuis le décès de son père en avril 1735.

A Kernevez-Gorrebloue, Jean Simier et Marie Bris mirent au monde huit enfants. L'un d'eux demeura anonyme, étant décédé avant son baptême.



³ Le nom *Briz* ayant évolué peu à peu vers *Bris* dans les actes successifs que nous avons consultés, nous utiliserons désormais ce dernier patronyme.

Seulement deux de leurs enfants se marièrent. Anne, née en 1764 épousa Jean Galliou de Kerfaven-Vraz le 3 messidor an 6 (21 juin 1798). Ils demeurèrent à Kerfaven au moins jusqu'en 1804, puis durent sans doute laisser la ferme achetée comme bien national le 14 frimaire an 3 (4 décembre 1794) par Goulven Anton. Ce dernier était expert agricole, administrateur du district de Lesneven et demeurait à Lannebeur dans la grande demeure qu'il venait de faire bâtir en 1792 en face de la chapelle Sant-Iviliau, aujourd'hui totalement disparue.

La métairie de Kerfaven, d'une superficie totale de mille quatre cent-vingt cordes⁴, avait été confisquée à l'émigré Toussaint Julien Audren de Kerdrel, garde-du-corps du roi avant la Révolution de 1789, et fut acquise pour onze mille⁵ livres après une mise à prix initiale de cinq mille.

Après leur départ de Kerfaven, Jean Galliou et Anne Simier s'établirent d'abord à Coatquenau, puis à Kerzaouen en Guiquello, où ils décédèrent tous les deux : Jean en 1825 et Anne Simier le 21 février 1837, cinq semaines avant sa sœur aînée de dix ans, Marie-Jeanne restée célibataire, qui avait quitté Kernevez en 1836 pour rejoindre le couple à Kerzaouen.

2 – *Le dix-neuvième siècle*

L'autre descendant de Jean Simier et de Marie Bris, qui se maria, fut Joseph.

Le 30 juillet 1782, il épousa Marie Simon d'Anteren âgée de vingt ans, fille de Jean et de Anne Nicolas. Jean Simier et Marie Simon eurent au moins huit enfants, tous nés à Kernevez. Le quatrième de la fratrie, Yves né en 1791, devint prêtre et trépassa le 8 avril 1836 au bourg de Guissény. Il était l'un des vicaires de cette paroisse. Marie-Jeanne ne vécut que dix-huit mois et mourut à Kernevez le 22 novembre 1789. Marie Simier devint la seconde épouse de François-Marie Roudaut de Croasprenn et décéda en 1867, âgée de soixante-dix-huit ans.

Joseph Simier prit la succession de son père inhumé en février 1793. Il exploita la grande ferme aidé de son frère aîné Laurent et de ses sœurs Marie-Françoise, Marie-Anne et Marie. Restés célibataires, ils décédèrent tous les quatre à Kernevez : Marie en 1784, Marie-Anne en 1789, Laurent en 1800 et Marie-Françoise en 1802.

Joseph fut certainement un personnage assez charismatique car il fut élu capitaine des soixante-treize membres de la garde nationale de la section de Gorrébloué de la commune de Plouguerneau en 1792.

4 Avant la Révolution, dans nos terroirs, un *journal* équivalait à 80 cordes et une corde était un carré de 24 pieds de côté, soit environ 60 centiares. La superficie de la ferme de Kerfaven était donc de l'ordre de 9 hectares.

5 Il est difficile de donner une équivalence en euros de ce chiffre. Une valeur théorique donnerait environ 70000 euros mais en fin de 1794, l'inflation due à la faillite du système monétaire basé sur les assignats était telle que la valeur devait être équivalente à environ un millier d'euros.

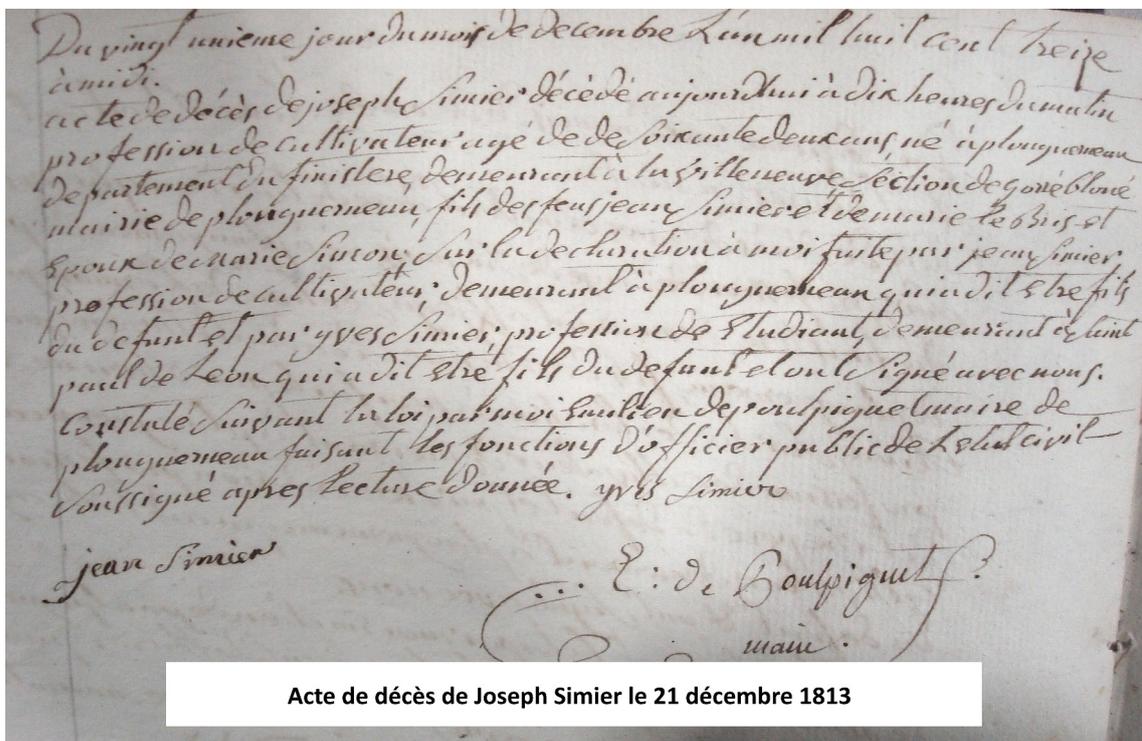
En janvier 1813, les autorités impériales réclament quatre mille deux cents chevaux pour la remonte de la cavalerie de l'armée. L'arrondissement de Brest devait en fournir trente, chiffre amplifié à soixante par le sous-préfet pour pallier aux réformes, plus que certaines de certains chevaux par les dits *artistes vétérinaires* désignés pour leur évaluation à Landerneau. À juste titre, on craignait évidemment que les laboureurs ne présenteraient pas leurs meilleures bêtes !

Malgré le dédommagement annoncé suivant le *prix du marché*, il semble que nos cultivateurs manifestèrent une certaine mauvaise volonté pour satisfaire au décret de janvier car, le 24 août, le Baron d'Empire sous-préfet de Brest décréta un rappel au recensement de la totalité du cheptel équin avec une taxe de soixante centimes de franc par animal, ce qui était en fait une sorte d'amende.

À Plouguerneau, le recensement fut clos le 4 septembre.

Il peut nous procurer une image de l'importance des fermes de la commune en cette fin d'été 1813. Le cheptel le plus important est noté chez François Rucard à Kerandraon qui utilise dix chevaux ; il est vrai qu'il exploite beaucoup de terrains pentus. L'ancien maire, Jean-René Abjean du Bourg en possède huit comme François Costen de Lezerdot et Yves Roudaut de Kerillias. Louis Foricher du Leuré et Christophe de Mogueran en élèvent sept. Une quinzaine de cultivateurs élèvent six ou sept chevaux. Joseph Simier possède quatre chevaux, comme Guillaume Rucard du moulin du Diouris, ce qui peut laisser supposer que la superficie de son exploitation se situe dans la moyenne des fermes de la commune.

Le fermier de Kernevez mourut le 21 décembre de cette année-là. Marie Simon lui survécut dix ans, jusqu'au mois de novembre 1823.



Acte de décès de Joseph Simier le 21 décembre 1813

En juillet 1828, il y eut un double mariage dans la famille Simier de Kernevez. Le benjamin de la fratrie, Jean né le 15 germinal an 9 (5 avril 1801), épousa Anne-Claudine Roudaut de Porz-al-Lez et devint le gendre de Guillaume Roudaut et de Marie-Anne Breton. Il s'établit dans la ferme de ses beaux-parents jusqu'à son départ pour Enescadec où il décéda le 12 septembre 1867. Jean-Marie, né en 1798, convola avec Marie-Jeanne Le Fur originaire de Locmaria en Plabennec et tint la ferme de Kernevez, avec son frère aîné Jean né en 1783. Ce dernier resta célibataire et décéda en 1866 à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Vers 1840, eut lieu l'aboutissement à Plouguerneau de la levée du cadastre parcellaire napoléonien et de l'état des sections, son corollaire. Ces documents permettent une certaine « photographie » de Kernevez-Gorreblou à cette époque.

Propriétaire: Simier	136351 m²
Dont	TL : 9707 m ²
	L : 92008 m ²
	P : 34636 m ²
	Total : 136351 m²

Propriétaire: Tréveret	281686 m²
Dont	TL : 209822 m ²
	L : 61508 m ²
	P : 13257 m ²
	C : 1413 m ²
	T : 1173 m ²
	M : 2027 m ²
	Total : 289200 m²

Totaux	Terres labourables :	227043 m ²
	Landes :	146002 m ²
	Prés et pâtures :	47893 m ²
	Maison et dépend :	2027 m ²
	Courtils :	1413 m ²
	Taillis :	1173 m ²
	Aire totale :	425551 m² (42 ha 55 a 51 ca)

L'exploitation agricole de Kernevez-Gorreblou en Plouguerneau au début du 19^{ème} siècle

(Source : Archives départementales du Finistère, sous-série 3P 196)

Notes et abréviations :

Nature des terres :

P : Pré ou pature
L : Lande
TL : Terre labourable
M : Maison et dépendances
C : Courtil
T : Taillis

Propriétaires :

Simier : Jean Simier de Kernevez -Gorreblou
Tréveret : Famille Léon de Tréverret

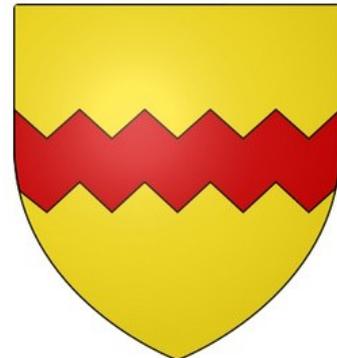
Le principal propriétaire est dit Léon de Tréverret de Rennes.

Il s'agit de Alain Léon de Tréverret. Ses ancêtres étaient une lignée de juristes présents à Landerneau au moins dès le dernier quart du 16^{ème} siècle. Plus tard, les descendants furent juges au présidial de Quimper, avocats à la cour et exercèrent des fonctions politiques. En 1702, Claude-François Léon de Tréverret devint même conseiller et secrétaire du Roy près le Parlement de Bretagne.

Fils de messire Jean Alain Léon de Treveret et de dame Jeanne Anastasie Moigne de Mezouet, Alain Léon de Tréverret fut baptisé le 2 mai 1778 en l'église de la paroisse Saint-Germain de Rennes. Le 28 juillet 1813, il épousa à Rennes Adélaïde Hyacinthe de Coniac native de Blain en 1790. Le couple donna le jour à au moins cinq enfants, dont trois filles. Deux d'entre elles devinrent religieuses au sein de la congrégation Saint-Vincent de Paul. Après la disparition de leurs parents en 1834 et 1869, respectivement, Ermance hérita des biens de la famille à

Kernevez. Nous n'avons pas trouvé l'origine de cette propriété dans la famille Léon de Tréveret. Elle ne fut semble-t-il pas confisquée comme bien national à l'aube de la Révolution, peut-être parce que la famille n'avait pas d'ascendance noble très ancienne, car elle ne faisait pas partie de la noblesse dite *d'épée*.

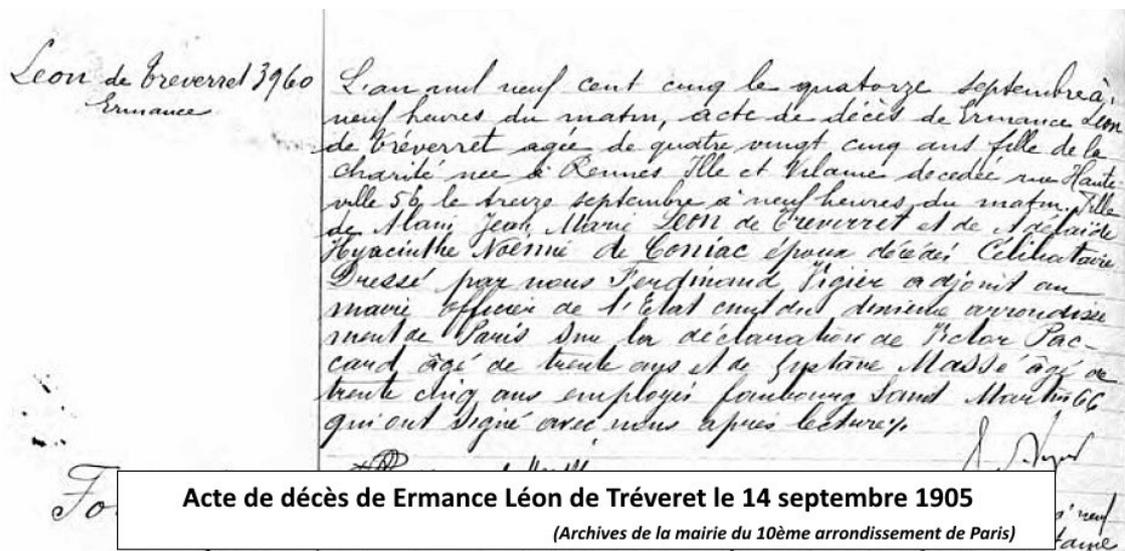
D'ailleurs, à propos de La Réformation de la noblesse du duché de Bretagne⁶ qui se déroula de 1668 à 1671, Pol Potier de Courcy cite une famille Léon, Sieurs de Kermorvan, paroisse de Pluguffan, de la Pallue, paroisse de Landerneau, de Tréverret (Treverroc ?), paroisse de Kernilis, de la Villeneuve (Kernevez-Gorrebloue ?), paroisse de Plouguerneau, etc. Leur entrée officielle dans la Noblesse semble être la Réformation de 1668 du ressort de Lesneven. Néanmoins, certains de leurs ancêtres furent des hommes d'armes de la paroisse de Pluguffan, évêché de Cornouailles, en se référant à des montres qui se tinrent entre 1426 et 1481.



D'or à la fasce vivrée de gueules.

**Blason de la famille
Léon de Tréveret**

L'ouvrage de 1862 fait aussi référence à un secrétaire du Roi en 1702 qui obtint ses lettres d'honneur en 1727 (Claude-François Léon de Tréveret), un sénéchal au présidial de Quimper en 1768, sénéchal de Rennes en 1774 (Jean-Alain Léon de Tréveret)..., tous ancêtres d'Ermance Léon de Tréveret, propriétaire de Kernevez Gorrebloue jusqu'à son décès en 1905.



Vers 1830, Jean Simier exploite la vaste ferme de quarante-deux hectares. En plus des terres louées à Léon de Tréveret, qui sont presque essentiellement des terres labourables, il possède en propre un peu plus de treize hectares. Ce sont avant tout de vastes parcelles de prés ou de pâtures et surtout de landes,

6 « Nobiliaire et armorial de Bretagne », tome 2 (Pol Potier de Courcy, 1862).

goaremioù, situées vers le lieu dit *Goaziodoù*, zone vide d'habitat située entre Lanven, Languerc'h, Kerhabo et Kerdelan, qui resta couverte de garennes jusqu'à la fin de la première moitié du vingtième siècle. Elles proviennent certainement d'anciennes franchises qui ont été afféagées⁷ vers le dix-huitième siècle, à l'instar d'autres similaires vers Lanoster en faveur d'*honorable gens* de Lannebeur par le fief de Carman⁸. Le cadastre les gratifie de noms qui sont sans doute en rapport avec leurs particularités anciennes : *goarem ar bleizig* (la garenne du louveteau), *goarem fall* (la garenne mauvaise), *goarem caled* (la garenne au sol dur)... *Goarem guern ar grac'h* (la garenne du marais de la sorcière) est rencontré dans des landes appartenant à plusieurs différents propriétaires.

En 1836, douze personnes vivent sur la ferme de Kernevez. La matrone, Marie-Jeanne Simier, sœur de Joseph décédé depuis 1813, est âgée de soixante-dix-huit ans et est toujours cultivatrice selon l'agent recenseur. Elle mourut moins d'un an plus tard à Keruzaouen en Guicquello, chez son beau-frère, Jean Galliou. Jean Simier, célibataire né en 1783, et son frère Jean-Marie, trente-huit ans, conjoint de Marie-Jeanne Le Fur, dirigent l'exploitation. Ces derniers ont quatre enfants : deux garçons et deux filles.

En plus de la famille Simier, la ferme de Kernévez emploie deux domestiques cultivateurs, Guillaume Marzin et Jean-Marie Tanguy, et deux servantes : Marie-Anne Kernéis et Marie-Anne Cann.

Joseph, fils de Jean-Marie et de Marie-Jeanne Le Fur, né à Kernevez le 31 août 1831, s'était marié le 8 janvier 1863 avec Marie-Anne Le Roux de Mezeozen. Ils devinrent la souche des Simier qui s'établirent à Grouanec-Coz, puis à Kerigoualc'h où Joseph mourut en 1918. Le même jour, leur autre fils, Yves né en 1834, épousa Marie-Anne Rucard, fille de Pierre et de Marie-Jeanne Paul ; il s'établit comme gendre à Kérandraon, jusqu'à son décès en 1883. Ce fut un triple mariage car en ce même jour du, Marie-Louise, sœur de Yves et de Joseph s'unit à Pierre Rucard demeurant à Lannebeur et arrière petit-fils de Goulven Anton.

Quinze ans plus tard, en 1851, le nombre d'occupants de l'exploitation de Kernevez a sensiblement régressé. Les deux frères Simier, Jean et Jean-Marie, sont dits propriétaires car ils possèdent les treize hectares de landes. Ils sont aidés par cinq enfants de Jean-Marie âgés de vingt-et-un à douze ans, François, le benjamin de la fratrie, étant décédé le 18 décembre 1846 à l'âge de trois ans. Sans doute parce que les enfants survivants sont tous capables de travailler, on n'emploie plus qu'une unique domestique : Marie-Yvonne Arzur, dix-huit ans.

7 Afféager : céder ou aliéner une partie de fief pour être tenue noblement ou parfois en roture (« Dictionnaire de l'Académie Française », tome 1 – 1762).

8 Voir l'article [Chroniques de Kerandraon et du Diouris](#). A. Nicolas (2023).

Jean Simier décéda en mars 1866, avant le recensement de cette année-là qui qualifie toujours Jean-Marie, veuf de Marie-Jeanne Le Fur depuis 1846, de cultivateur-proprétaire. Il le resta jusqu'à sa mort survenue le 29 juin 1871.

Joseph Simier prit la succession de son père à Kernevez. En 1872, il est dit *fermier* par l'agent recenseur. Il est vrai que, en plus des treize hectares et demi dont il est propriétaire, il tient en ferme plus de vingt-huit hectares appartenant à la famille Léon de Tréveret.

En 1876, Joseph est âgé de quarante-cinq ans et y demeure toujours avec sa femme Marie-Yvonne Le Roux, en compagnie de leurs trois fils : Jean-Marie (treize ans), François (onze ans) et Yves (trois ans). Sur la ferme, travaillaient aussi la sœur de Joseph, Marie Simier, célibataire âgée de quarante-sept ans, et quatre domestiques.



3 – Vers le vingtième siècle

En 1881, la famille Abguéguen venant d'Enescadec, est établie à Kernevez. Ils y resteront plus de quatre-vingts ans.

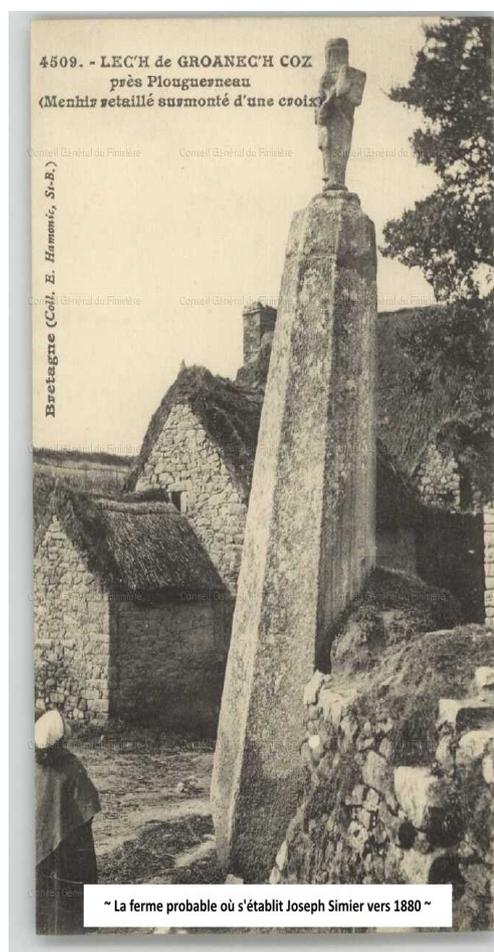
François Abguéguen (soixante-cinq ans) est fermier de l'exploitation avec trois de ses enfants : Jean (trente ans), Marie-Louise (vingt-huit ans) et François (vingt ans). Ils emploient trois domestiques : François Caraès (vingt-sept ans), Marie-Anne Manant (vingt-deux ans) et Marie-Yvonne Roudaut (dix-huit ans).

La famille Simier est partie pour Grouanec-Coz. Joseph Simier est devenu veuf, Marie-Yvonne étant décédée le 8 mai 1881 dans leur nouvelle demeure, probablement dans la ferme située à l'emplacement de celle qui sera habitée plus tard par Jean-Marie Balcon dit *Lout*.

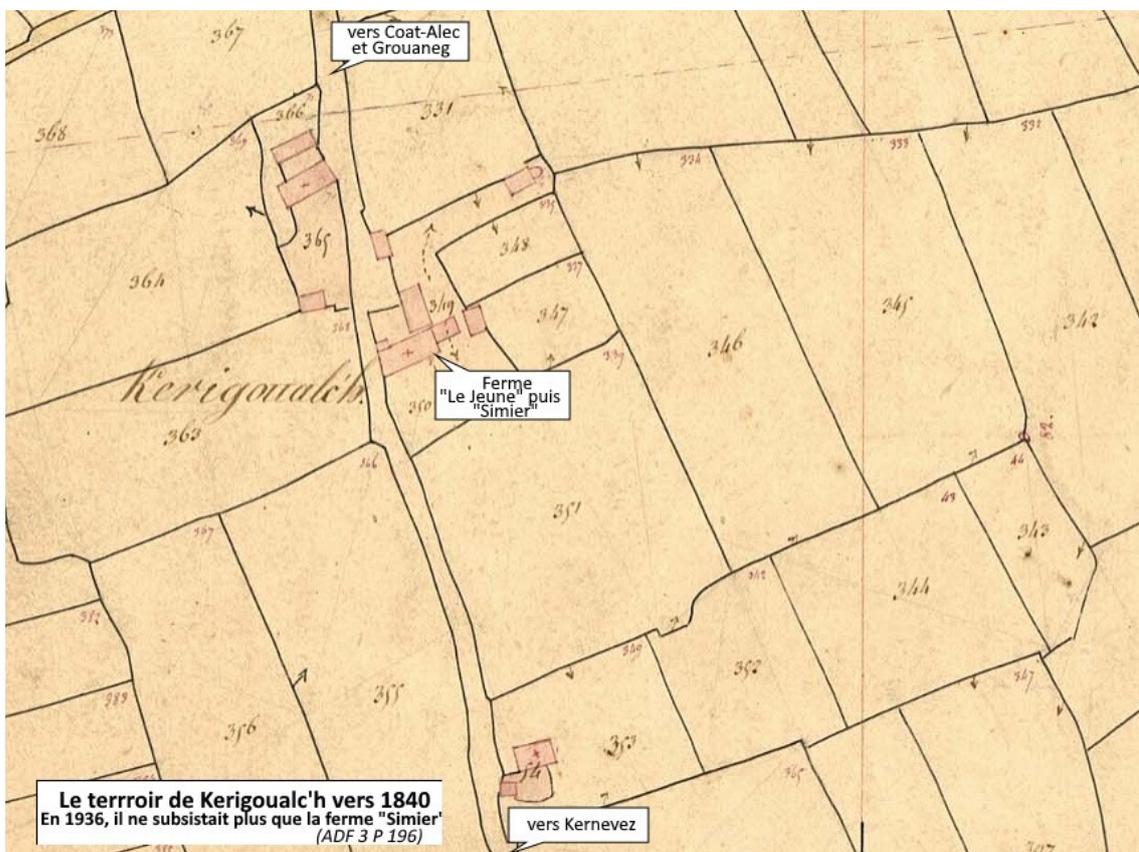
Il exploite la ferme avec ses trois fils, sa sœur Marie et trois domestiques : Jean-Marie Guéguen (30 ans), Marie-Jeanne Le Guen (18 ans) et Anne Broudin (18 ans).

Les *honorable gens* Le Jeune étaient présents dans le secteur de Gorrebloue se la paroisse de Plouguerneau avant la fin du XVIIème siècle à Coatquenau et à Kerigoualc'h. L'un d'eux, Guillaume, devint même notaire royal et mourut au bourg de Plouguerneau en 1701. Nombre d'inhumation de leurs défunts se déroulèrent dans la chapelle du Grouanec.

À Kerigoualc'h, les vestiges de leur demeure subsistent dans les murs de ce qui fut transformé en bâtiment agricole à la fin du XIXème siècle. Joseph Simier quitta Grouanec-Coz et vint exploiter la ferme de trois hectares, mise en fermage à la Saint-Michel de 1880 à Jean-Marie Tanguy et sa femme Marie Boucher. Il venaient de Mez-ar-C'hosty, près de Prat-Paul, pour tenir l'exploitation de Hervé Le Jeune mort célibataire en 1879, et de sa sœur Marie-Jeanne, veuve de Gildas Bazil depuis 1873.

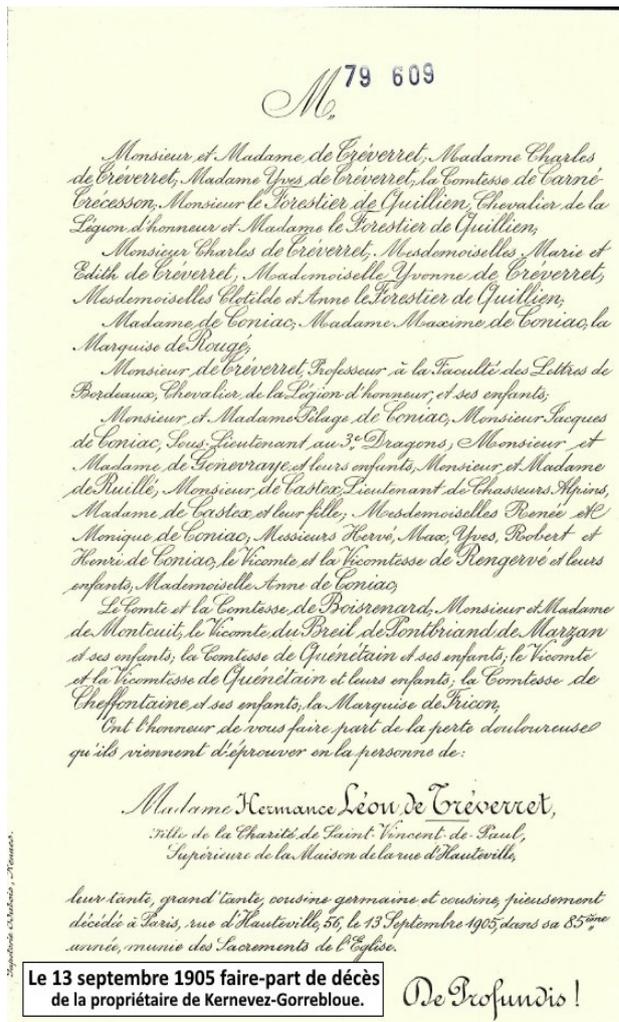


Les locataires ne restèrent que pour la durée de neuf ans à Kerigoualc'h. Ils partirent pour Kerounaval-Vian en Plourin et furent remplacés par Joseph Simier et son fils Jean-Marie qui venait de se marier en juillet 1888 avec Marie Chever. Ils avaient sans doute acheté la modeste exploitation des consorts Le Jeune mise en vente après le décès de Marie-Jeanne Le Jeune, morte sans héritiers directs en 1884. Les terres possédées par la famille Simier, qui étaient attachées à Kernevez-Gorrebloue depuis longtemps, furent sans doute groupées avec celles de Kerigoualch. Au moins partiellement, on y adjoignit aussi les terres des deux autres fermes du hameau qui disparurent : la première vers 1895 et la seconde au début des années 1930. En 1936 ne subsistait plus que celle occupée par Yves Simier, son épouse Marie-Yvonne Bodénès et leurs enfants.



Les propriétaires du domaine de Kernevez-Gorrebloue

À la fin du XIX^{ème} siècle, la famille Léon de Tréverret est probablement propriétaire exclusive du grand domaine, après le départ de Joseph Simier vers Grouanec-Coz et le transfert des hectares de terres qui lui appartiennent.



Le 13 septembre 1905, au 56 rue d'Hauteville, immeuble qui abrite aujourd'hui l'ensemble scolaire Bossuet-Notre Dame dans le 10ème arrondissement de Paris, décède Hermance Léon de Tréverret, Sœur Madeleine dans l'ordre des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Elle était devenue propriétaire par héritage de la ferme de Kernevez.

Sœur Madeleine était venue au monde en 1835 à Paris. Son père, Edouard Léon de Tréverret était chef de bureau au Ministère de l'Intérieur. Né à Quimper le 27 janvier 1805, il mourut à Paris au 94 rue de Grenelle (7ème arrondissement) le 4 décembre 1860. Fils de François-Marie Toussaint Léon de Tréverret, payeur général du Finistère, né à Quimper et décédé à Paris le 9 mai 1835, il était le petit-fils de Jean-Alain Léon de Tréverret, sénéchal de Rennes, procureur du Roi et

maire de Quimper de 1770 à 1774.

Une des petites nièces de Sœur Madeleine, Mademoiselle Angèle Léon de Tréverret, toujours mineure et célibataire, hérita du domaine qui resta en fermage avec la famille Abguéguen jusqu'à la fin des années 1960.

La propriétaire depuis 1905 s'était mariée avec Maurice Villemain et décéda au château de La Balluère à Broons-sur-Vilaine en 1967.

Ses quatre enfants héritiers vendirent Kernévez à la SBAFER⁹ en 1969. En 1970, le domaine fut démembré et acheté par deux cultivateurs voisins qui redonnèrent un souffle nouveau à l'exploitation.

9 Société d'aménagement foncier et d'aménagement rural



Sources

- Archives départementales du Finistère, sous-séries :
 - H - 578 E dépôt 4
 - 1182 E dépôt
 - 3 E 235
 - 6 M 599 à 603
 - 3 P 196
- Centre Généalogique du Finistère (base de données RECIF).
- <https://www.geneanet.org>
- Acte de vente de Kernévez le 15 mai 1970.